



# Comores : Le Général Salimou Amiri, chef d'Etat Major de l'armée, placé en résidence surveillée

publié le **01/09/2010**, vu **3122 fois**, Auteur : [SAID ISSA](#)

Le Général Salimou Ahmed Amiri, chef d'Etat-Major de l'armée, qui s'était retranché avec une poignée de ses fidèles au siège de l'Ecole des armées, refusant de se soumettre à la décision du juge d'instruction de le placer en résidence surveillée, dans le cadre de l'affaire de l'assassinat du colonel Combo Ayouba, s'est finalement rendu.

Des négociations menées par des militaires de haut rang l'ont persuadé de la nécessité de se plier à la justice en acceptant de passer sa détention, à son domicile administratif, à Moroni coulée. De source militaire, le Général avec le groupe qui l'entoure, a tenté de pénétrer au sein du camp militaire de Kandani, mais s'est vu refuser l'accès.

Il s'est donc replié à l'école nationale des forces armées de la gendarmerie (ENFAG). Le gouvernement s'est réuni en conseil extraordinaire au plais de Beit-salam, en l'absence du chef de l'Etat qui se trouve à Anjouan.

Alors que l'option militaire de prise d'assaut avait été envisagée, le ministre de la défense et le ministre de la justice ont tenté une ultime négociation, pour ramener le général à la raison, et éviter ainsi des affrontements préjudiciables au déroulement serein de l'enquête. Dans les heures qui suivent, l'on s'attend au décret le destituant de ses fonctions de chef d'Etat major de l'armée.

Le Général a été entendu par la justice hier matin dans le cadre de l'affaire de l'assassinat du colonel Combo Ayouba. Le juge lui avait signifié son placement en résidence surveillée mais les gardes de corps du Général avaient bloqué l'accès au bureau du juge d'instruction, interdisant les éléments de la gendarmerie dépêchés sur place de l'embarquer.

Devant le palais de justice de Moroni, des militaires avaient quadrillé les lieux pour contenir une foule de curieux qui s'apprêtait à entrer dans l'enceinte. Après deux longues d'attente, un groupe de militaire, a fait irruption au palais de justice de Moroni, pour récupérer le General Salimou Ahmed Amiri et empêcher la justice de le placer en détention, selon les directives du juge d'instruction.

Une ultime négociation entre le chef du cops, le commandant Gamil soilihi Abdallah et les militaires n'a pas abouti. Le chef de corps a vite fait de sécuriser le camp militaire de Kamadani, gérant avec subtilité et promptitude la situation. La foule profitant de l'absence des militaires ont failli foncer dans le bureau du juge d'instruction.

L'on se rappelle que la Général Salmou avait adressé une lettre au ministre de la défense, dénonçant un complot d'assassinant de sa personne, diligentée selon ses termes par le chef de camp du président Sambu, démontrant le malaise qui régnait au sein de l'état-major et le pouvoir

exécutif.

Au mois de mai, un accord de "réconciliation" avait été signé par le chef d'état-major de l'AND, le général Salimou Amiri, et le chef du cabinet militaire à la présidence pour "rétablir la sérénité" au sein de l'armée.

L'AND compte un peu moins de 2.000 hommes, répartis au sein des Forces comoriennes de défense (FCD, 1.000), la gendarmerie (600), la garde présidentielle (100), les services de santé (60) et les écoles d'instruction.

Par **Ahmed Ali Amir**